

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de La Sarthe

Commune de Saint Jean du Bois

Registre des délibérations du Conseil Municipal

RÉUNION DU 4 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre avril à vingt heures trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle multi-activités sous la présidence de Monsieur Jean Paul BOISARD, Maire.

Etaient présents : Monsieur Jonathan BECHEZ, Monsieur Thierry BIDON, Monsieur Michel BONNEAU, Madame Lydie CHARREAU, Madame Agnès COUTURIER, Monsieur Mickaël DUVAL, Monsieur David GUILLIN, Monsieur Claude LELONG, Madame Béatrice LÉVÊQUE, Madame Sabrina RABIAN et Monsieur François TROBOUL.

Etaient absents : Monsieur Hervé BERTHELOT et Monsieur Francis HOURQUEBIE

Secrétaire de séance : Madame Agnès COUTURIER

Date de convocation : 29 mars 2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 14

Présents : 12

Votants : 12

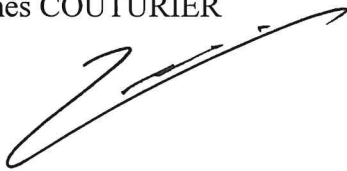
Détail des délibérations prises

Numéro de délibération	Objet de la délibération	Décision des élus
2024.06	Vote du compte de gestion 2023	Approuvé à l'unanimité
2024.07	Vote du compte administratif 2023	Approuvé à l'unanimité
2024.08	Affectation des résultats 2023	Approuvé à l'unanimité
2024.09	Vote des impôts directs locaux 2024	Approuvé à l'unanimité
2024.10	Vote du budget primitif 2024	Approuvé avec 11 voix Pour et 1 Abstention
2024.11	Mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement	Approuvé à l'unanimité
2024.12	Demande de subvention dans le cadre des Amendes de Police	Approuvé à l'unanimité
2024.13	Versement des subventions aux associations	Approuvé à l'unanimité

2024.14	Modification des tarifs communaux à compter du 4 avril 2024	Approuvé avec 10 voix Pour, 1 voix Contre et 1 Abstention
2024.15	Protection Sociale Complémentaire – Convention de participation pour la couverture Prévoyance des agents	Approuvé à l'unanimité
2024.16	Recrutement d'agents contractuels de remplacement	Approuvé à l'unanimité

La Secrétaire de Séance

Agnès COUTURIER



Le Maire,

Jean Paul BOISARD

